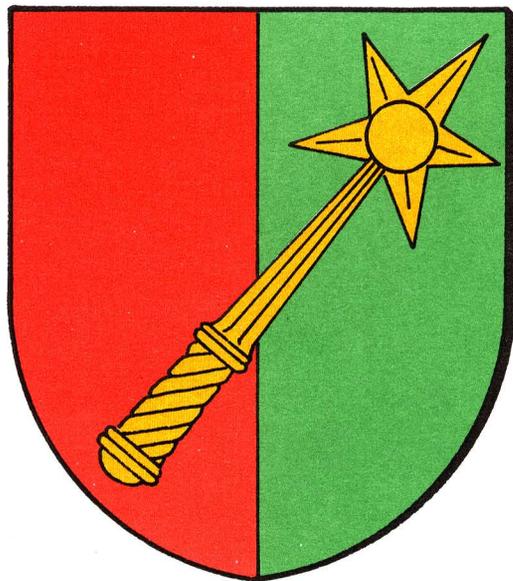


2 ARMOIRIES MÉDIÉVALES



3 ARMOIRIES MODERNES

COLMAR

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT

Armoiries modernes :

Parti de gueules et de sinople, à la masse d'armes d'or périée en barre brochant sur la partition.

Armoiries médiévales :

D'argent à la masse d'armes de gueules à cinq pointes, emmanchée de sable, périée en bande.

Les armoiries de Colmar, apparaissent, semble-t-il, sur le plus ancien sceau de la ville de Colmar, utilisé en 1214, sous la forme de trois manches munis de boules posés en pal au-dessus du lion des Hohenstaufen. Elles ne réapparaissent ensuite qu'au XV^e siècle. Depuis 1425, date à laquelle Colmar acquit l'office du *Schultheiss* qui présidait le tribunal, la masse d'armes figure sur le sceau du tribunal. A la fin du XV^e siècle, ce blason est représenté avec ses émaux sur un des vitraux de la Décapole. Le champ est d'argent diapré, la masse, posée en bande, est de sable tandis que les pointes sont de gueules. Le manche est tantôt droit, muni d'une poignée, tantôt courbé et s'élargissant vers le bas - le meuble héraldique imite alors la forme d'une comète - tantôt il prend l'aspect d'une tige sectionnée et évidée à sa base. Lors de la confection de l'*Armorial général* sous Louis XIV, on combina les anciennes armes avec le rouge et le vert, couleurs de la ville utilisées notamment pour les habits de livrée du personnel municipal. D'autre part, conformément à une interprétation populaire, le meuble héraldique y est indiqué comme étant une molette d'éperon. La masse d'armes reprend sa place dans la confirmation officielle des armoiries de la ville du 10 mai 1820 qui, pour le reste, suit l'*Armorial général*. Selon une opinion rapportée en 1531 par l'humaniste Jacques Spiegel, qui pourrait bien être fondée, il s'agit d'armoiries parlantes dues à un rapprochement fait entre *Kolben*, la masse d'armes, et *Colmaria* ou *Columbaria*, nom latin de Colmar. Ce même auteur nous fait connaître la fable populaire d'après laquelle la massue est celle d'Hercule oubliée par celui-ci à Colmar, sous l'effet du vin.

Colmar, qui apparaît en 823 sous la dénomination "Columbarium", fut érigé en ville royale vers 1220. L'église de la paroisse principale a saint Martin pour patron.

Colmar est titulaire des croix de guerre 1914-1918 avec palme (citation à l'ordre de l'Armée du 5 octobre 1922, J.O. du 7 octobre 1922, p. 10033) et de 1939-1945 avec palme (citation à l'ordre de l'Armée du 30 juin 1948, J.O. du 2 juillet 1948, p. 6395).

SOURCES : Sceau de 1214 (Archives départementales du Haut-Rhin, H, fonds de Pairis, carton 9, 1); sceau de 1429 (Archives de Colmar, DD 168,9); mention de la masse d'armes (*Kolben*) en 1471 dans le "*Neues Rotbuch*" de Colmar (Archives de Colmar, BB 44, p. 103); vitraux de la Décapole, aujourd'hui au musée d'Unterlinden; brevet d'armoiries du 22 novembre 1697 (BB 28 et *Arm. gén.* p. 288, n° 384, *Parti diapré de gueules et de sinople à une molette d'éperon d'or attachée à sa branche périée en barre de même.*); nombreuses pierres-bornes du XV^e siècle sur les limites du ban de la ville.

BIBLIOGRAPHIE : *Austriados libri XII cum scholiis Jacobi SPIEGELII*, Strasbourg, 1531, p. 243-244 : "*Colmariam quam ab auspicio columbarum dictam volunt, Columbariam scribunt, alii a clava Herculis quam illic temulentus perdidit, nomen inditum fabulant, ad insigne urbis quo etiamnum utuntur respicientes.*"; WALTZ, p. 26, 35-36, 46, 134 et 198; André WALTZ, *Sceaux et armoiries de la ville de Colmar* dans *Annuaire de la société historique et littéraire de Colmar*, t. 11, (1961), p. 7-24; Chr. WILSDORF, *La plus ancienne représentation en couleurs des armoiries de Colmar*, dans *Annuaire de la société historique et littéraire de Colmar*, t. 13, (1963) p. 36-37.